

Nom de l'entreprise : Société du parc Jean Drapeau

LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE
AVIS D’AFFICHAGE
(MAINTIEN IATSE)

Nom du groupe : Alliance Internationale des employés de scène,
de théâtre, section local 56.

Date de l'avis d'affichage : 17 mai 2018

Les résultats de l'application de la Loi sur l'équité salariale dans l'entreprise seront affichés le **18 mai 2018** pour une durée de 60 jours.

Les moyens pour en prendre connaissance sont :

- 1) via le site internet du parc Jean Drapeau
- 2) via votre association syndicale

Pour obtenir plus d'information sur la Loi sur l'équité salariale, les obligations qu'elle comporte et les recours qu'elle prévoit, communiquez avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail ou visitez son site Web :

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Téléphone : 1 844 838-0808

Site Web : www.cnesst.gouv.qc.ca